

Vous trouverez ci-dessous un projet de barème de sanctions pour lutter contre les absences non excusées ou injustifiées au niveau du football d'animation.

**Pour toutes les dates officielles du calendrier général du football animation des catégories U6 à U11 :**

**En cas d'absence d'une équipe pour se rendre à un autre rassemblement ou à un tournoi extérieur :**

Amende de 80 euros (dont 40 € reversé au club accueil)

+

Points de pénalité au challenge de l'Éthique à l'équipe senior la plus élevée du club dans la hiérarchie du district.

**U6 - U7 :**

- 10 Points de pénalité pour absence.
- 5 Points pour absence excusée.

**U8 - U9 :**

- 10 Points de pénalité pour absence.
- 5 Points pour absence excusée.

**U10 - U11 :**

- 10 Points de pénalité pour absence.
- 5 Points pour absence excusée.

**Participation obligatoire à :**

- **Journée Nationale des U7**
- **Journée Nationale des U9**
- **Journée Départementale U11**
- **Rassemblement Départemental U11**

**En cas d'absence d'une équipe à l'un de ses rassemblements :**

100 points de pénalité au challenge de l'éthique à l'équipe senior la plus élevée du club dans la hiérarchie du district.